

Bafa citoyen

Envie de devenir animateur ? Le Point Information Jeunesse de Sevran, en partenariat avec l'organisme UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), propose une action "BAFA Citoyen" en direction des jeunes du territoire âgés de 17 à 30 ans.

En contrepartie de la prise en charge financière partielle de leur formation par la ville et l'UFCV, les jeunes retenus (sur dossier) consacrent 10 heures de bénévolat par session de formation au profit d'associations de la ville ou de services municipaux.

Ce dispositif a pour objectifs :

- De former les jeunes à l'animation, en leur permettant de passer les différentes étapes du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- De les sensibiliser à la citoyenneté en constituant un réseau de jeunes engagés dans des actions citoyennes en ville.

Formation générale (partie 1 du BAFA)

FÉVRIER 2026

- **Dates de formation : Du 21 au 28 février 2026** (8 jours consécutifs, environ 9h-18h, week-end inclus)
- **Lieu** : dans les locaux de l'école Primevères maternelle
- **Coût** : 150 euros (en chèques uniquement) en contrepartie de 10h de bénévolat au sein de la ville
- **Nombre de places** : 30 places pour 40 dossiers distribués
- **Retrait et dépôt des dossiers du mardi 6 au mercredi 14 janvier au PIJ**

AVRIL 2026

- **Dates de formation : Du 18 au 25 avril 2026** (8 jours consécutifs, environ 9h-18h, week-end inclus)
- **Lieu** : dans les locaux de l'école Primevères maternelle
- **Coût** : 150 euros (en chèques uniquement) en contrepartie de 10h de bénévolat au sein de la ville
- **Nombre de places** : 35 places pour 45 dossiers distribués
- **Retrait et dépôt des dossiers du mardi 3 au mardi 11 mars au PIJ**

Merci de vous présenter aux dates indiquées aux horaires d'ouverture du PIJ.

Les dossiers sont à retirer au Point Information Jeunesse, aux horaires d'ouverture, en main-propre, muni d'une pièce d'identité. Aucun dossier ne sera remis à une tierce personne. Un distributeur de tickets sera devant le PIJ le premier jour de retrait de dossiers de chaque session. Merci de prendre un ticket par ordre d'arrivée.

Approfondissement (partie 3 du BAFA)

- **Une formation approfondissement (partie 3 du BAFA) sera proposée lors des vacances d'automne 2026**
- **Coût** : non défini (en chèques uniquement) en contrepartie de 10h de bénévolat au sein de la ville
- Retraits et rendus des dossiers : septembre 2026

Le BAFA ?

La formation Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) se déroule en 3 étapes :

Etape 1

- Une formation générale et théorique qui permettra de mieux connaître les publics et les structures, la législation, de découvrir, préparer et animer des jeux, des chants, des activités, travailler en équipe, vivre et s'organiser en groupe.
- Durée : 8 jours

Etape 2

- Un stage pratique au sein d'une équipe et en situation réelle avec un groupe d'enfants. Il peut se faire en séjour de vacances comme en accueil de loisirs, dans tout type de structure dès lors qu'elle est déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS ou DDCSPP de ton département).
- Durée : 14 jours minimum à réaliser dans les 18 mois suivant la formation générale

Etape 3

- Une formation d'approfondissement qui permet de compléter les connaissances théoriques, de réaliser un bilan du stage pratique et de compléter la formation avec le choix d'une thématique particulière.
- Durée : 6 jours sur une thématique

Toutes les étapes doivent être effectuées dans un délai de 30 mois (2 ans et demi) maximum

Point information jeunesse

Point Information Jeunesse
23, av. du Général-Leclerc 93270 Sevran
tél. : 01 41 52 44 68

Email : pij ville-sevran [dot] fr (pij[at]ville-sevran[dot]fr)

Horaires

- Lundi : 9h30-13h30
- Mardi : 9h30-12h / 13h30-17h30
- Mercredi : 9h30-12h / 13h30-18h30
- Jeudi : fermé au public
- Vendredi : 9h30-12h / 13h30-19h

rgba(255,255,255,1)
Publié le 02 janvier 2025